## PROCÈS-VERBAUX

MERCREDI 6 avril 1938.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle se réunit à onze heures.

Membres présents: MM. Barber, Bothwell, Emmerson, Fiset (sir Eugène), Hanson, Heaps, Howard, Howden, Howe, Kinley, McKinnon (Kenora-Rainy-River), McLarty, Maybank, Stewart, Walsh, Ross (Middlesex-Est), Young.

Sur motion de M. Young, sir Eugène Fiset est élu président.

Sir Eugène prend le fauteuil.

Une requête de M. D. J. Hartigan, député, priant le Comité d'entendre un représentant des employés de la Western Union qui furent absorbés dans le réseau national, est soumise au Comité.

Sur motion de M. Howden:

Ordonné, — Que le secrétaire informe M. Hartigan que le Comité n'a aucune juridiction en la matière.

Sur motion de M. Maybank:

Résolu, — Que le Comité demande la permission de faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et des témoignages qu'il entendra, et que soit suspendue à cet effet l'application de l'article 64 du Règlement.

Sur motion de M. Young:

Que le Comité demande la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Howard:

Résolu, — Que le Comité propose à la Chambre de réduire son quorum de 12 à 10 membres.

MM. Stewart et Walsh déposent des questions à soumettre au président des Chemins de fer Nationaux du Canada pour que les hauts fonctionnaires du réseau y répondent lorsqu'ils comparaîtront devant le Comité.

Le Comité s'ajourne jusqu'au mardi 26 avril, à onze heures du matin.

Le secrétaire du Comité,

R. ARSENAULT.

Mardi 26 avril 1938.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle se réunit à onze heures du matin sous la présidence de sir Eugène Fiset.